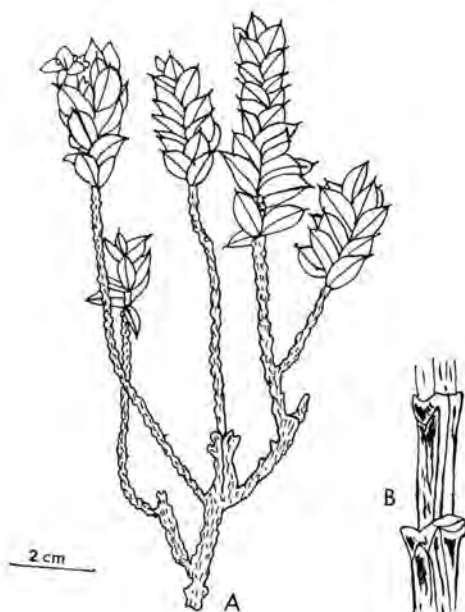


- LE GALL P. (1970) - Quelques poissons signalés dans les eaux normandes. *P.A.B.*, n° 63, 7, 4 : 440.
- LEBEURIER Ed. (1971) - A propos de la capture d'un Baliste, *Balistes capricus* Gm (L.), en baie de Morlaix (Finistère). *P.A.B.*, n° 65, 8, 2 : 79-82.

LE MYRTE D'OUessant (*VERONICA ELLIPTICA* Forst. ; *V. (HEBE) DECUSATA* Sol. ; *HEBE MAGELLANICA* Gmel. SCROFULARIACÉES).

Le Myrte d'Ouessant est un sous-arbrisseau de 1,50 m à 2,50 m, pouvant atteindre une hauteur de 6 m en culture. Sa tige est dressée, légèrement pubescente, elle porte des cicatrices en écusson. Il est très feuillu, à feuilles décussées, rapprochées, opposées, persistantes, coriaces, elliptiques, entières, subsessiles et mucronées, de 2 × 1 cm de large, à nervure dorsale saillante opposée à un sillon pubescent à la face supérieure, c'est l'aspect de la feuille qui lui a valu son qualificatif de « Myrte ».

La floraison a lieu de juin à septembre ; l'inflorescence est en grappes axillaires pauciflores, opposées.



Le Myrte d'Ouessant (*Veronica elliptica* Forst.). — A : La plante fleurie ; B : Détail de la tige (original).

Le pédicelle de la fleur est court, le calice, glabre, a 4 lobes aigus marginés, un peu plus courts que le tube de la corolle. La corolle, campanulée, de 10 à 15 mm de large, a des pétales blancs rayés de pourpre, ses lobes sont obtus. Le fruit est une capsule largement ovale.

Cette plante est originaire de Nouvelle-Zélande, où elle vit près de la mer, de la Terre de Feu, du Chili et des Îles Falkland, où elle fleurit de décembre à janvier (WINTER, *in litt.*).

Selon FOURNIER, elle a été introduite en France en 1776, elle a donné des variétés horticoles comme la var. Autumn Glory à fleurs rosées (CHITTENDEN, 1956).

La première mention que l'on relève de cette espèce est celle que donne LAPILAIE en 1815 dans un manuscrit inédit du Muséum d'Histoire Naturelle ; les autres flores locales ne la mentionnent pas (DIZERBO et coll., 1956).

BLANCHARD (1872) la cite comme introduite au Jardin botanique de la Marine à Brest et mentionne son existence à Ouessant en 1875 (THIÉBAUD et BLANCHARD) ; CRIÉ (1886) en parle comme d'une espèce assez abondante dans l'île.

M. WINTER nous a signalé qu'il l'avait cultivée avec succès à Dinard et l'a rencontrée à Jersey et dans le Cornwall (*in litt.*).

Il existe quelques pieds de cette Véronique à Molène dans un jardin, à Ouessant on trouve des pieds âgés, cultivés de longue date si on en juge par le diamètre de leurs troncs ; on en trouve dans les jardins sur la route du Stiff, entre Lampaul et Pors-Goret, entre Lampaul et Stang-ar-Merdy, etc.

Ces plants sont propagés par graines, celles-ci germent dans les creux des murs ou des roches et sont transplantées par la suite. On les bouture difficilement. Il faut noter que les localités d'Ouessant et de Molène sont les seules existantes en France où l'on trouve cette espèce dans une semi-domestication.

A.-H. DIZERBO.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBAYES (H. DES) et coll. (1971) - Flore et Végétation du Massif armoricain. I. Flore vasculaire, Presses Universitaires de Bretagne, 630.
- BLANCHARD J.-H. (1872) - Observations relatives à l'action des derniers hivers sur les différents végétaux cultivés dans le Jardin botanique de Brest. *Jour. Soc. Centr. Agriculture France*, 2, VI, 488-495.
- CHITTENDEN F. J. et coll. (1956) - Dictionary of gardening, IV, 2219. Clarendon Press, Oxford.
- COSTE H. (1937) Flore de France, III, 32, 1 fig. Lib. Sciences et Arts, Paris.
- CRÉÉ L. (1886) - La végétation des côtes et des îles bretonnes. *Ann. Sci. Nat. Bordeaux et Sud-Ouest*, 145-164, 1 carte.
- DIZERBO A.-H., GASNIER M., LE NORMAND M. (1956) - Notes sur la Flore d'Ouessant. *Penn ar Bed*, 9, 3-4, 3-6.
- FOURNIER P. (1961) - Les Quatre Flores de France. Lechevalier, Paris.
- Index Kewensis* et suppléments, 1895-1970, *passim*. Clarendon Press, Oxonii.
- THIÉBAUD C. et BLANCHARD J.-H. (1875) - Une excursion botanique aux îles de Molène, d'Ouessant et de Sein. *Bull. Soc. bot. Fr.*, XXII, 26-32.

A PROPOS DES « PIERRES A BASSINS »

Les pierres à bassins excessivement nombreuses sur toutes les côtes bretonnes ont souvent donné lieu à des légendes. Des fonctions funéraires jamais vérifiées étaient attribuées aux dolmens, le fait que certains d'entre eux avaient leur table creusée d'un bassin a conduit à dire qu'il s'agissait de pierres de sacrifices. A Plouguerneau, le grand rocher de Saint-Michel a une alvéole, c'est la conséquence des stations assises très prolongées qu'y faisait Dom Michel en Nobletz ! A Lanrivoaré, les bassins sont étagés sur la pierre, ils ont été formés par les genoux de saint Hervé qui y faisait ses pénitences...

Ces pierres se rencontrent aussi à l'intérieur de la Bretagne. Le rocher du Cragou domine la RN 12 à la sortie de Plounérin (C.-du-N.), elles sont très nombreuses en forêt de Duault, l'une très remarquable porte le nom des 7 fontaines. On en voit quantité d'autres à Scaër, à Rostrenen, à Corlay. Il va de soi qu'ainsi disséminées en Bretagne, les rochers bien que granitiques ne sont pas de nature rigoureusement identique entre eux. Il faut donc rejeter pour la formation des bassins des considérations savantes sur la nature de la pierre elle-même ; exclure aussi l'érosion due à la salinité de l'air et des vents de sable ; la pluie n'a jamais creusé les roches de cette façon.

Très souvent ces rochers ont été débités par des carriers, ils sont formels : la dureté de la pierre est constante dans toute sa masse.